



AVIS PUBLIC

Veillez prendre note que conformément à l'article 956 du Code municipal, je, **JIMMY POULIN, SECRÉTAIRE-TRÉSORIER** de la Municipalité des Cèdres, donne avis public que le budget 2020 et le programme triennal d'immobilisations 2020-2022 de la Municipalité seront adoptés lors de la séance extraordinaire du Conseil municipal qui sera tenue à la Salle des Bâtisseurs, située au 145, rue Valade, Les Cèdres le :

MARDI 17 DÉCEMBRE 2019 À 19 H

Il est à noter que les délibérations du Conseil et la période de questions lors de cette séance porteront exclusivement sur les points suivants :

- **Budget 2020;**
- **Programme triennal d'immobilisations 2020-2022**

DONNÉ à Les Cèdres ce 2^e jour du mois de décembre de l'an 2019.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, Jimmy Poulin, secrétaire-trésorier de la Municipalité des Cèdres, certifie sous mon serment d'office avoir publié, aux deux endroits désignés par le Conseil, l'avis public ci-haut.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 2^e jour du mois de décembre de l'an 2019.

Jimmy Poulin, OMA, urbaniste
Secrétaire-trésorier